



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan d'économies à Radio-France

Question au Gouvernement n° 2506

Texte de la question

PLAN D'ÉCONOMIES À RADIO FRANCE

M. le président. La parole est à Mme Michèle Victory.

Mme Michèle Victory. Monsieur le ministre de la culture, voici seize jours déjà que nous profitons de la playlist de France Inter. Beaucoup de titres francophones : c'est bien ; mais les voix de nos éditorialistes nous manquent, notre radio nous manque,...

M. Éric Straumann. Il faut écouter Europe 1, c'est gratuit !

Mme Michèle Victory. ...cette radio publique qui n'a jamais réuni autant d'auditeurs, qui s'est attachée à s'adapter à de profondes transformations technologiques et numériques pour réagir à l'évolution des usages, qui défend la diversité contre l'uniformisation culturelle, la liberté de l'information contre le populisme ambiant, qui nourrit grâce à ses antennes locales un lien particulièrement riche avec nos territoires, qui attire de nouveaux auditeurs vers des secteurs plus spécialisés, notamment sur France Culture et France Musique, qui est le premier producteur de podcasts en France, qui contribue, avec ses deux orchestres, son chœur et sa maîtrise d'enfants, au rayonnement de la France, qui est aujourd'hui le média le plus écouté. Cette radio publique qui parle à 15 millions de Français est la voix d'un service public audiovisuel auquel nous sommes foncièrement attachés.

Et pourtant, comme de nombreux services publics, elle est soumise depuis quelques mois à une réorganisation interne. Sa présidente nous avait affirmé que celle-ci ne se ferait ni au détriment de la qualité du service public ni contre l'intérêt des salariés. Mais 300 licenciements annoncés sous le doux euphémisme de « départs volontaires », qui s'ajoutent à 280 emplois déjà supprimés précédemment, c'est une étrange manière de remercier et de soutenir une radio plébiscitée par les auditeurs.

« Départs volontaires » : faut-il déduire de cette formulation que les chanteurs des chœurs de Radio France concernés par le plan d'économies ont perdu leur voix ? Que les 14 % des techniciens, monteurs, réalisateurs et documentaristes ciblés par cette réorganisation n'ont plus rien à nous faire entendre ? Une nouvelle fois, ce sont des emplois précaires qui sont touchés, des contrats à durée déterminée, mais essentiels à l'ensemble des acteurs du monde radiophonique. Les efforts que la direction demande à ses salariés, dans un contexte budgétaire tendu, sont de bien mauvais augure avant la réforme de l'audiovisuel public.

Monsieur le ministre, les Français sont prêts à soutenir une politique audiovisuelle ambitieuse et généreuse ; l'êtes-vous également ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.*)

M. André Chassaigne. Excellente question !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Mme Sibeth Ndiaye, *secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.* Je vous prie tout d'abord, madame la députée, d'excuser l'absence de Franck Riester, ministre de la culture.

M. Éric Straumann. On est très déçus !

Mme Sibeth Ndiaye, *secrétaire d'État.* Vous l'avez dit, depuis maintenant quinze jours, les antennes de Radio France sont perturbées, parce que des inquiétudes légitimes s'expriment par un mouvement social.

Je crois important de comprendre d'abord de quoi l'on parle. La direction de Radio France a lancé à l'été 2018 un plan de transformation dont l'objectif est très clair : ...

Mme Sylvie Tolmont. Faire des économies !

Mme Sibeth Ndiaye, *secrétaire d'État.* ...que le service public continue de faire honneur à ses valeurs et à ses missions, qui consistent en priorité à informer et à éclairer le public.

M. André Chassaigne. Alors il ne faut pas le casser, ce service !

Mme Sibeth Ndiaye, *secrétaire d'État.* Préparer cet avenir, c'est évidemment relever les très nombreux défis auxquels nous sommes confrontés en pleine révolution numérique.

Sans doute avez-vous constaté, comme je l'ai fait en simple utilisatrice, que les acteurs, les écrans, les contenus se sont multipliés et que les habitudes du public qui les consomment ont profondément changé.

Mme Sylvie Tolmont. Franchement...

Mme Sibeth Ndiaye, *secrétaire d'État.* L'entreprise doit donc faire des choix et se concentrer sur ses priorités : l'information, la proximité, la culture et la jeunesse.

Elle doit aussi, comme l'ensemble des acteurs de la sphère publique, réaliser des économies.

Mme Sylvie Tolmont. Voilà votre objectif !

Mme Sibeth Ndiaye, *secrétaire d'État.* Nous avons donc tracé le chemin d'un effort totalement soutenable pour l'entreprise puisque l'accomplir ne l'empêchera pas d'investir dans ses priorités : 25 millions pour la modernisation des outils de production (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe GDR*), 15 millions pour le numérique et cinquante nouvelles embauches sur les métiers indispensables à sa transformation.

L'ambition du Gouvernement, madame la députée, est celle d'un audiovisuel dont nous soyons fiers, d'un audiovisuel au rendez-vous des défis du XXI^e siècle. Soyez-en sûre : la loi sur l'audiovisuel dont le projet a été présenté permettra d'être à ce rendez-vous ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Victory](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2506

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 décembre 2019](#)